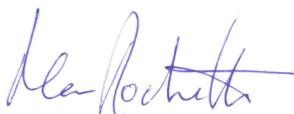




- celles qui transportent des biens ou des personnes dans la région;
- celles qui doivent se rendre dans la région selon une ordonnance du tribunal;
- Les personnes à charge (dépendants reconnus selon une convention collective) de travailleurs ayant un poste permanent basé au Nunavik.

Advenant une modification à la situation sanitaire au Nunavik ou dans les autres régions du Québec, la directrice régionale de la santé publique et le directeur de la sécurité publique pourraient émettre des directives plus strictes.



Marie Rochette, M.D., M.Sc., FRCPC  
Directrice de la santé publique



Jean-Pierre Larose  
Chef de police et directeur de la sécurité publique

- c.c. Membres du Comité consultatif régional de préparation aux urgences du Nunavik  
Maires des 14 villages nordiques  
Dr. Horacio Arruda, directeur national de santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux  
M. Louis Morneau, sous-ministre associé, ministère de la Sécurité publique